

### **Convocation du conseil municipal**

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 29 novembre 2024, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 25 novembre 2024

Le Maire,  
Geneviève MOREAU

#### **Ordre du jour**

- 1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 octobre 2024**
- 2 / Conseil Communautaire (Gilbert)**
- 3 / Travaux commissions**
  - 3.1 Maison des Aînés (Brigitte)
  - 3.2 Cinéma (Frédérique)
  - 3.3 Conseil d'école élémentaire (Brigitte)
  - 3.4 Conseil d'école maternelle (Annick)
- 4 / Travaux**
  - 4.1 Conduite eau potable Sous le Bayard
  - 4.2 Réservoirs (Jean-Louis)
  - 4.3 Décharge Chez Petit Pierre
- 5 / Projet Bayard**
- 6 / Refuge télési**
- 7 / Délibérations à prendre**
  - 7.1 Emprunt pour amélioration du réseau de distribution d'eau potable
  - 7.2 Emprunt pour création d'un lotissement
  - 7.3 Attribution subvention FonCiné
  - 7.4 Tarifs refuge télési
- 8 / Questions diverses**
  - 8.1 Demande location HLL
  - 8.2 Demande sécurité lotissement Hameau du Mont Noir
  - 8.3 Lecture courrier
  - 8.4 Courrier demande achat de terrain
  - 8.5 Tarifs vente terrain du Rutillet
  - 8.6 Resto du cœur

Prochain Conseil 29 novembre 2024

Le Maire,  
G. MOREAU

*L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8*

Étaient présents :

*Mme Geneviève MOREAU, Maire ;*

*Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;*

*Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, NERI-METRA Adriane, PEREZ Annick, POLLET-THIOLLIER Amandine, MM. AUBERT Ludovic, BLONDEAU Gérard, BLONDEAU Thomas, conseillers municipaux.*

Absents excusés :

*MM. BLONDEAU Gilbert, VERMOT-DESROCHES Laurent, VUITTON Etienne.*

Absents :

*M. BERTHET-TISSOT Frédérique.*

Pouvoirs donnés :

*M. VERMOT-DESROCHES Laurent, qui a donné pouvoir à M. BLONDEAU Gérard.*

*Date de convocation : 25/11/2024*

*Date d'affichage : 25/11/2024*

Secrétaire : Mme PEREZ Annick

**1. / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 octobre 2024.**

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité

**2. / Conseil communautaire.**

Tous les conseillers ont reçu le compte rendu.

**3. / Travaux de commissions.**

**3.1 Maison des aînés.**

Madame BOURGEOIS informe que l'ADMR a proposé une tarification pour la prestation de service à la maison des aînés. Cette tarification, fixée à 1 425 € par mois et par résident, est conditionnée à l'occupation complète des chambres. À ce tarif, il convient d'ajouter le loyer et les charges locatives.

Le fonctionnement envisagé présente des limites :

- Absence de personnel entre 13h et 17h30, et jusqu'à 18h le dimanche.
- Aucune prestation ne serait assurée la nuit, bien qu'un numéro d'urgence soit à envisager pour répondre à ce besoin.
- Le ménage des chambres serait facturé en supplément, seul l'entretien des parties communes étant inclus.

Une éventuelle baisse des loyers est actuellement à l'étude.

Après discussion, le conseil vote pour le maintien du prestataire actuel, Ages et Vie, avec 11 votes pour et 1 abstention.

### **3.2 Cinéma.**

Madame PEREZ rappelle que l'ensemble des membres du nouveau bureau est actif. Une prise de contact est en cours avec une association de Saint-Claude pour échanger sur leur mode de fonctionnement.

Concernant la billetterie, l'idée d'acquérir une machine à billets pour un coût de 8000 € a été évoquée, mais la préférence a été donnée à une solution plus économique avec des tickets imprimés.

Il a également été rappelé que Le fonds de commerce et la carte d'exploitation sont propriété de la commune et que la commune avait investi dans la modernisation de la salle de projection en 2011, avec un équipement de projection entièrement numérique.

### **3.3 Conseil de l'école élémentaire.**

Présentation des bilans de l'école élémentaire. Madame BOURGEOIS lit le PV du conseil de l'école élémentaire. Elle rappelle les besoins et les travaux demandés par la directrice.

### **3.4 Conseil de l'école maternelle.**

Présentation des bilans de l'école maternelle. Madame PEREZ lit le PV du conseil de l'école maternelle. Elle rappelle les besoins et les travaux demandés par la directrice.

## **4 / Travaux.**

### **4.1 Conduites d'eau potable Sous le Bayard.**

Monsieur CHABOUD informe que les branchements sont prêts à être raccordés. Les travaux de la conduite principale sont prévus la semaine prochaine. Des recherches sont en cours afin de trouver des solutions pour les secteurs où aucun terrain disponible n'est accessible pour assurer la défense incendie.

### **4.2 Réservoirs.**

Monsieur CHABOUD informe que les travaux sont achevés et ont été réceptionnés.

### **4.3 Décharge chez Petit Pierre.**

La décharge a été rebouchée, et le terrain a été remis en état. Elle est désormais fermée, avec une interdiction formelle de déposer des déblais.

## **5 / Projet Bayard.**

Une demande d'achat de la parcelle cadastrée B 102 a été soumise. La commission propose un prix de vente à 120 €/m<sup>2</sup>, pour environ 1 500 m<sup>2</sup>.

L'assainissement reste à charge de l'acquéreur, en suivant les recommandations de la communauté de communes.

- Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

## **6 / Refuge du télési.**

Monsieur François DECLOITRE et Madame Nathalie VERNIN se proposent comme

prestataires pour assurer la gestion du refuge du téléski pendant la saison hivernale.

- Monsieur François DECLOITRE prendra le rôle de régisseur pour la gestion de la billetterie des tickets de ski.
- Responsabilités partagées :
  - Gestion comptable de la restauration.
  - Tenue de la restauration et entretien.
  - Organisation et gestion des soirées à thèmes, telles que :
    - La descente aux flambeaux (le jeudi).
    - La Nordic Night.

Les deux prestataires sont actuellement à la recherche d'une personne supplémentaire pour les épauler.

- Le conseil donne son accord à l'unanimité

## **7 / Délibérations à prendre.**

### **7.1 Emprunt pour amélioration du réseau de distribution d'eau potable.**

La mise aux normes du service « eau potable » nécessite un investissement de 230 000.00 € TTC. Les retours d'offres de prêts arrivent rarement en même temps et ne sont valables généralement que 15 jours. Madame le Maire propose au Conseil de donner un accord de principe pour choisir la meilleure offre disponible.

- Accord unanime du conseil pour la souscription d'un emprunt de 230 000€, pour la mise aux normes du service « eau potable ». (2411\_01)

### **7.2 Emprunt pour création d'un lotissement.**

Les travaux pour la création du nouveau lotissement Sous le Rocheret nécessitent un investissement de 500 000.00 € TTC. Même démarche que la demande précédente : accord de principe pour accepter la meilleure offre.

- Accord unanime du conseil pour la souscription d'un emprunt de 500 000€, pour la création du nouveau lotissement Sous le Rocheret. (2411\_02)

### **7.3 Attribution subvention FonCiné.**

Une aide au démarrage de 600€ a été sollicitée.

- Accord unanime du conseil pour une subvention au démarrage de 600€ pour l'association FonCiné. (2411\_03)

### **7.4 Tarifs refuge du téléski.**

Une proposition de tarifs a été présentée (annexe 1).

- Le conseil a donné son accord à l'unanimité. (2411\_05)

## **8 / Questions diverses**

### **8.1 Demande location HLL.**

Demande de location exceptionnelle par une personne handicapée.

- Accord unanime du conseil.

### **8.2 Demande de mise en sécurité lotissement Hameau du Mont Noir**

Un riverain demande de pose de chicanes sur la route menant au lotissement Mont Noir.

- Proposition rejetée avec 3 abstentions et 9 votes contre

### **8.3 Lecture d'un courrier.**

Un riverain souhaiterait la mise en zone constructible de sa parcelle cadastrée AK 188.

- La demande a été transmise à la Communauté de Communes.

### **8.4 Courrier demande achat de terrain.**

Un habitant souhaiterait acheter une partie du terrain de voirie Chemin de Sous le Bayard située en face de son habitation (cadastrée AO 200) pour avoir une zone de stationnement annexe.

- Proposition rejetée avec 4 abstentions et 8 votes contre.

### **8.5 Tarifs de vente de terrain au Rutillet.**

Alignement au prix de 60€/m<sup>2</sup> net vendeur.

- Accord unanime du conseil.

### **8.6 Resto du cœur.**

Demande de subvention.

- refus unanime du conseil.

Heure fin de séance : 21H40.

Prochain Conseil Municipal, le 31 janvier 2025.